

Groupe de travail « Nouvelles organisations du travail dans les SIE et expérimentation du travail à distance »

ANNEXE 2 – Actualité Gestion des professionnels, Surveillance-relance et Pilotage SIE

Au-delà des travaux de maintenance habituels destinés à améliorer les fonctionnalités déjà en service ou à prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires touchant la fiscalité des professionnels, les différents modules de l'application Gestion des professionnels et les applications Surveillance-relance et Pilotage SIE connaîtront dans les mois à venir des extensions de périmètres fonctionnels en liaison, pour l'essentiel, avec la disparition de l'application BDRP à l'horizon 2017.

1. Gestion de population

Cette étape consistera en cible à traiter toute la gestion de la population dans Gespro, c'est-à-dire de manière dé-corrélée des applications BDRP et AMBRE.

Elle recouvre la gestion de population de services à compétence nationale (DRESG, DGE) mais également la gestion des périmètres d'intégration (groupes de sociétés) et enfin le pontage direct et quasiment en temps réel des mises à jour effectuées dans Gestion des professionnels vers MEDOC (suppression du « J+1 » en vue agent). Une automatisation accrue de la prise en compte de certains actes de gestion sera progressivement introduite dans l'application dès lors que l'expertise métier de l'agent n'est pas requise.

Ces différents chantiers font l'objet de groupes de travail avec les services préalablement à leur mise en œuvre.

Calendrier :

– fin d'année 2015 : 1ère étape de gestion en cible de la compétence du SIE de la DRESG sur les dossiers de son portefeuille.

– à compter du printemps 2016 : la gestion des périmètres d'intégration sera assurée dans Gestion des professionnels. Cette nouvelle fonctionnalité permettra une vision nationale des groupes IS. Sa mise en service constitue un préalable à la mise en place du module ACIS V2 qui remplacera en 2017 l'actuelle fonctionnalité de liquidation de l'IS présente dans BDRP.

– 2016- 2017 : reprise dans Gestion des professionnels de la détermination du périmètre DGE.

2. Gestion de la CFE

La liaison entre le domaine foncier et le domaine professionnel pour la gestion des liens d'occupation foncière a été généralisée en mars 2015.

Depuis mai 2015 la deuxième étape de la reprise de la gestion de la CFE dans Gestion des professionnels, à savoir la gestion des éléments d'assiette CFE et IFER, est en expérimentation sur les mêmes départements pilotes (Loiret, Yvelines, Haute-Marne).

Dans le cadre de l'expérimentation en cours, des améliorations et de nouvelles fonctionnalités seront mises en service en fin d'année 2015 :

- Affichage à l'agent en consultation des données de la campagne CFE : locaux, données de chiffres d'affaires ;
- Affichage du motif de démolition d'un local afin d'aider l'agent dans sa gestion ;
- Gestion des locaux non bâtis ;
- Affichage du dernier état actif d'un local et de la date d'effet ;
- Traitement automatique de gestion des exonérations.

Sous réserve du bilan de cette expérimentation, la généralisation est envisagée en mai 2016.

Enfin, la gestion des correctifs s'échelonnera courant 2016-2017.

3. Saisie des déclarations papier

Après avoir intégré dans son périmètre, dans le cadre de l'expérimentation de la gestion de la CFE, la saisie des déclarations CFE et IFER et des exonérations sur les trois directions pilotes Loiret, Yvelines, Haute-Marne, le module de saisie des déclarations de Gestion des professionnels s'enrichira en début d'année 2016 de la fonctionnalité de saisie des déclarations de TS.

4. Surveillance et relance des défailants déclaratifs

L'application Surveillance-relance sera quant à elle enrichie dès la fin de l'année 2015 des fonctionnalités de surveillance-relance de la CFE et des IFER, des liasses résultats puis de la TS couvrant ainsi la totalité du périmètre BDRP.

Au printemps 2016, commencera à être mis en place le profilage des dossiers permettant d'assurer un suivi plus fin de la défaillance déclarative et ainsi d'adapter de manière plus souple et opérationnelle les actions de relance.

5. Pilotage des missions du SIE

La mise à disposition d'un outil de pilotage transverse des missions du SIE constitue une demande forte des chefs de service et des directions .

Cet outil a fait l'objet de nombreux groupes de travail afin de recueillir l'avis et les besoins de ses utilisateurs. L'outil de pilotage dont une version initiale dédiée au pilotage de la campagne CFE a été mise en service au 1er semestre 2015 verra son périmètre progressivement élargi.

Fin septembre 2015 : le pilotage de la CFE sera enrichi de nouvelles informations (comparaison par rapport à une vue par Direction et à une vue nationale, variation des événements-historique).

Décembre 2015 : pilotage de la Surveillance-relance des obligations résultat et calcul et l'affichage de la part des usagers professionnels s'acquittant dans le délai légal de leurs obligations déclaratives en matière de résultat.

Printemps 2016 : pilotage de la relance CVAE.

Fin 2016 : outil de pilotage pour l'ACIS V2

2016-2017 : complètement des fonctionnalités permettant le pilotage des principales missions des SIE.